

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

S2 CONSULTING
Stéphane SANGORRIN
06.67.30.86.72
sango64@me.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Bonne compréhension et expression orale de la langue française et posséder une première expérience de travaux sur chantier.

Prérequis pédagogiques :

Bonne compréhension et expression orale de la langue française

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers. Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs. Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions. Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir. Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).

Contenu et modalités d'organisation

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION ? Présentation et objectifs de la formation. ? Contexte et enjeux de la réglementation. ? Les obligations des différents acteurs. ? Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU). ? Les différents principes généraux de prévention selon les types de travaux. ? Les sanctions applicables. ? Pourquoi une AIPR ? LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER ? Les documents nécessaires sur un chantier. ? Les piquetages et marquages au sol. ? Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux. ? Le guide technique : présentation et mode d'emploi. ? Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier. ? Les consignes spécifiques pour les travaux urgents. ? Règles de sécurité ? lors de travaux a? proximité ? des réseaux. SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION ? Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques. ? Les différentes classes de plan. ? Lectures de plan et nomenclature des réseaux. ? Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux. EN CAS D'ANOMALIES ? Mesures a? respecter en cas d'accrochage. ? La règle des 4A. ? Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise TRAVAILLER À PROXIMITÉ RÉSEAUX ? Les cas d'obligations de présence des exploitants. ? Les moyens de protection collective et individuelle. ? Les éléments de réseaux visibles sur le terrain. ? Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses ou inattendues. ? Les règles pour les branchements. ? Les conditions de recours a? l'arrêt de chantier. ? L'obligation de récolement.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Intervention à proximité des réseaux - *Sans niveau spécifique*

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00462773	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Bénesse-Maremne (40)	S2 CONSULTING	Non éligible		FPC
00567718	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Bénesse-Maremne (40)	S2 CONSULTING	Non éligible		FPC